

September 1855
Guingamp

FÊTE DE SAINT-LOUP

DONNÉE PAR
LES HABITANTS DE GUINGAMP,
LE DIMANCHE 2 ET LE LUNDI 3 SEPTEMBRE 1855.



Cette fête commencera à Saint-Loup le premier jour à 4 heures ; le second à 3 heures, et se continuera les deux soirs sur la place du Centre, à Guingamp.

PROGRAMME DE LA FÊTE.

ART. 1.— On dansera des quadrilles, et, après deux quadrilles, une dérobee.

ART. 2.— Après chaque danse, l'enceinte devra être évacuée.

ART. 3.— On ne pourra faire la chaîne dans la dérobee; dans un même balancé on ne pourra dérober qu'une seule fois.

ART. 4.— Le commissaire conduisant la danse ne pourra être dérobee.

ART. 5.— La plus grande décence est exigée de tous les danseurs, sous peine d'exclusion immédiate.

Les commissaires sont chargés de l'exécution du présent règlement; ils porteront une écharpe tricolore au bras gauche.

On dansera dans la prairie de St-Loup jusqu'à 6 heures du soir : puis tous les danseurs se rendront en ville au son de la musique.

A huit heures les danses recommenceront sur la place du Centre, dans une enceinte formée à cet effet.

La Société Philharmonique exécutera plusieurs quadrilles à grand orchestre.

Un quadrille sera chanté par les élèves de l'Orphéon.

Des gradins seront disposés sur la place et à St-Loup pour les personnes qui voudront s'y asseoir.

Les Commissaires,

MM. CAFFIN (Sous-Préfet); LE CALVEZ (Maire), *Membres honoraires.*
RABUAN DU COUDRAY, *Président*; JORET (Simon) *Vice-Pr.*; PHILIPPE (avocat) *Trésorier*; BIZOS; PLOURIN (Hyacinthe); SORNET; TANGUY (Yves-Marie); URVOY (Charles); SIROIT; SOUVESTRE (Hippolyte); GUERIN (Jean); LE ROY (Eugène); LE HÉNAFF (Hippolyte); HÉLARY (Charles); QUINTIN (Yves-Marie); VÉNARD; KERMEN; MARCHAND (Victor); GOURDIN (Henri); PRIGENT, *Secrét.*

Vu et approuvé,
En Mairie à Pabu, le 16 août 1855.

Le Maire,
J. LE BONNIEC.

Vu et approuvé,
En Mairie à Guingamp, le 16 août 1855.

Le Maire,
LE CALVEZ.